

FLORANGE

Une double distinction pour le site de Bétange

Joyau patrimonial de la vallée, le site de Bétange sera mis à l'honneur ce dimanche. À l'issue d'une cérémonie ouverte au public, l'association A.R.B.R.E.S remettra aux propriétaires deux labels distinguant le caractère exceptionnel de l'allée des marronniers et du vieux chêne âgé de 450 ans.

L'année dernière, quatre labels ont été décernés au site de Bétange. Ces quatre distinctions sont venues récompenser le travail des propriétaires, Fanny et Philippe Aymer, qui s'emploient depuis des mois à faire reconnaître le caractère exceptionnel des lieux. Parmi ces quatre labels, qui distinguent à la fois la richesse de la biodiversité et celle de la flore locale présente dans le parc, deux ont été attribués par l'association A.R.B.R.E.S.

Ouvert au public

Les deux labels concernent la majestueuse allée des 156 marronniers et le vieux chêne, âgé de 450 ans. Ils soulignent le caractère « remarquable » de ces deux éléments indissociables du site.

Ce dimanche, à l'occasion de la 23e journée du patrimoine de pays et des moulins, Georges Feterman, président de l'association A.R.B.R.E.S, fera le déplacement jusqu'à Florange pour les leur remettre en mains propres. « Ces labels [...] viennent renforcer notre détermination à préserver le site de Bétange, un ensemble environnemental et patrimonial d'exception », indique Philippe Aymer, président de l'association de Sau-



Le château de Bétange sera ouvert au public ce dimanche à l'occasion de la remise de deux labels, décernés par l'association A.R.B.R.E.S.
Photo RL/Philippe NEU

vegarde du site de Bétange, dans un communiqué de presse.

Cette cérémonie aura lieu en début d'après-midi. Elle sera ouverte au public. « C'est aussi une façon de sensibiliser le public à la beauté de cet endroit », souffle Fanny Aymer.

Un lieu encore méconnu par cer-

tains habitants. C'est pourquoi le site a ouvert ses portes aux Florangeois et aux Tervillois, le 5 juin dernier. Il le sera à nouveau en septembre, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine.

Damien GOLINI

Entrée : 2 €.

L'association toujours mobilisée contre l'A31 bis

Engagée pour la préservation du château et de son parc, classés aux monuments historiques, l'association de Sauvegarde du site de Bétange reste mobilisée contre le projet d'A31 bis dans sa variante F4. Soutenue par une dizaine d'autres associations, la structure milite pour un passage de l'autoroute en tunnel profond, ou pour toute alternative qui préserverait le parc, l'allée des marronniers, la clôture en fer forgé de 3 600 mètres et le château. Le tracé F4 de l'autoroute A31bis, tel qu'il est prévu actuellement, aurait en effet pour conséquence de dégrader une partie du site, dont l'allée des marronniers.

FLORANGE

Une cérémonie en l'honneur des arbres du site de Bétange

FLORANGE

Un chêne de 450 ans distingué dimanche au château de Bétange

Le château de Bétange sera ouvert au public dimanche à l'occasion de la remise de deux labels décernés par l'association A.R.B.R.E.S. Une récompense due au caractère exceptionnel du site avec en particulier l'allée des marronniers et un vieux chêne âgé de 450 ans ! L'année dernière, quatre labels ont été décernés au site de Bétange.

Ces quatre distinctions sont venues récompenser le travail des propriétaires, Fanny et Philippe Aymer.



**Fani et Philippe Aymer,
les propriétaires.**